

Le 9 juillet 2026

Objet : Étude sur la santé et le bien-être des juges

Madame la juge, Monsieur le juge,

J'ai le plaisir de vous présenter aujourd'hui le rapport de recherche et le sommaire exécutif de l'étude sur la santé et le bien-être des juges. Comme vous le savez, le Conseil a pris l'initiative de lancer cette étude – la première du genre jamais menée auprès des juges de nomination fédérale au Canada – afin de mieux comprendre les enjeux liés à la santé et au bien-être de la magistrature. Le Conseil a confié à des chercheurs de l'Université de Sherbrooke le soin de mener cette étude indépendante qui a débuté par un questionnaire auquel 794 juges ont répondu. Je tiens à remercier chacun d'entre vous qui avez pris le temps d'y participer.

Le Canada a la chance de pouvoir compter sur une magistrature hautement compétente et qualifiée. Une façon de renforcer notre système judiciaire est de mettre en lumière les réalités auxquelles les juges sont confrontés, ce qui était justement le but de cette étude. Les conclusions et les recommandations qui en découlent consistent un point de départ afin de considérer des réformes potentielles pour assurer que les juges et le système judiciaire puissent continuer à servir le public aussi efficacement que possible, autant à l'heure présente qu'à l'avenir.

Les résultats de l'étude confirment ce que nous savions peut-être déjà. La grande majorité des juges participants se sont déclarés hautement satisfaits du poste qu'ils occupent. La plupart des juges ont déclaré trouver un sens profond à leur travail et font preuve d'altruisme et d'un esprit de collégialité avec leurs collègues. L'étude démontre également que la santé et le bien-être des juges sont bons en général, voire meilleurs que ceux des avocats canadiens. Il existe néanmoins des défis inhérents à la fonction de juge qui influencent la santé et le bien-être des personnes qui occupent la fonction, notamment la surcharge de travail, le manque de ressources administratives, les défis associés à une main-d'œuvre vieillissante et le nombre croissant de parties non représentées par un avocat. L'existence de ces facteurs n'est pas une surprise, mais cela nous invite à réfléchir de manière plus approfondie sur les conditions dans lesquelles nous travaillons. La santé et le bien-être des membres de la magistrature sont fondamentaux, servant de protection pratique et institutionnelle de l'administration de la justice. Cette question exige donc notre attention soutenue.

Le rapport propose un certain nombre de pistes de réflexion quant aux facteurs qui influencent la santé et le bien-être des juges. Il inclut entre autres des mesures visant à : réduire la surcharge de travail des juges; favoriser la rétention des juges; réduire la stigmatisation liée à la santé mentale et renforcer l'accès au programme de consultation pour la magistrature; et uniformiser les mesures de sécurité pour la magistrature.

Plusieurs des mesures proposées ne peuvent être entreprises par la magistrature seule. En effet, un certain nombre de leviers qui influencent la charge de travail et les conditions de travail des juges,

notamment d'assurer que le système judiciaire dispose de ressources suffisantes tant en termes de nombre de juges que de personnel administratif, relèvent en réalité de la responsabilité des gouvernements provinciaux, territoriaux et fédéral. Et bien que plusieurs recommandations ne relèvent pas du mandat des juges en chef, le Conseil s'engage à veiller à ce que les juges soient soutenus dans l'exercice de leurs fonctions.

Le Conseil considère quelles démarches entreprendre à la lumière des conclusions et des recommandations de l'étude. Entre temps, le rapport de recherche et le sommaire exécutif seront partagés avec le ministre de la Justice et procureur général du Canada. Le Conseil verra également de communiquer le rapport aux gouvernements provinciaux et territoriaux. Il sera par ailleurs publié prochainement sur le site Web du Conseil.

J'encourage tous les juges à lire attentivement ce rapport, à prendre soin d'eux-mêmes et à se soucier les uns des autres, ainsi qu'à s'appuyer sur les ressources d'aide disponibles pour soutenir la magistrature. Vous trouverez un aperçu de ces ressources à l'annexe A.

Le rapport de recherche et le sommaire exécutif peuvent être consultés à : <https://cjc-ccm.ca/en/study-health-and-well-being-judges-etude-sur-la-sante-et-le-bien-etre-des-juges>, à l'aide du mot de passe : **HWB_SBE2026**

Je tiens par ailleurs à exprimer mes plus sincères remerciements au groupe de travail du Conseil sur la santé et le bien-être des juges pour son aide dans le cadre de ce projet. Je rends hommage à l'ancien président du groupe de travail, l'ancien juge en chef Geoffrey Morawetz, ainsi qu'au président actuel, le juge en chef adjoint Ken Nielsen, sans oublier évidemment les autres membres du groupe de travail, la juge en chef Manon Savard et la juge en chef Tracey Clements.

Veuillez agréer l'expression de mes sentiments les plus distingués.



Le très honorable Richard Wagner, C.P.
Juge en chef du Canada et
Président du Conseil canadien de la magistrature

P. j.

Annexe A : Ressources en matière de santé et de bien-être à la disposition des juges de nomination fédérale

Annexe A : Ressources en matière de santé et de bien-être à la disposition des juges de nomination fédérale

Programme de consultation pour la magistrature

Depuis le 1^{er} juin 2026, Homewood Santé est le fournisseur du programme de consultation pour la magistrature (PCM).

Le PCM offre du soutien 24 heures par jour, 7 jours par semaine, 365 jours par an, que ce soit par téléphone au 1-888-929-1229 ou en ligne à <https://jcp.ca/fr/>. Ce service entièrement confidentiel est assuré par des conseillers, des psychologues, des travailleurs sociaux et des spécialistes expérimentés, capables de vous aider à faire face à un large éventail de difficultés quotidiennes, notamment le stress personnel et professionnel, le deuil, les problèmes familiaux, etc.

Collection de ressources de l'INM sur le santé et bien-être judiciaire

Collection de ressources de l'INM : Bien-être judiciaire

La collection de ressources sur le bien-être judiciaire offre aux juges un catalogue de ressources portant notamment sur la gestion du stress, la résilience, la gestion de la preuve traumatisante et les moyens de composer avec une charge de travail incessante. Cette collection comprend des stratégies pratiques, des outils et des ressources de soutien entre pairs destinés aux juges.

Guide de survie des nouveaux juges de l'INM

Le Guide présente des solutions claires, promptes et pratiques aux questions et aux défis auxquels peuvent être confrontés les nouveaux juges. Il identifie certains pièges à éviter et propose des conseils judicieux pour les contourner, et aborde des questions liées notamment à la santé, à l'anxiété, à la gestion des critiques, et à l'épuisement.

Balado de l'INM : L'humanité et le rôle judiciaire

Cette série de balados porte sur la résilience, l'incertitude et le poids de la prise de décision. La série s'intéresse à ce que signifie être juge, en examinant comment exercer son pouvoir avec intégrité, composer avec le doute de soi et demeurer en contact avec son humanité.

Webinaire de l'INM : L'impact psychologique de la charge judiciaire

Dans ce webinaire, la D^{re} Carly Schrever examine l'impact psychologique du travail judiciaire, en s'appuyant sur des recherches émergentes sur le stress et le bien-être des juges. Le webinaire présente également les principales conclusions concernant les sources de stress au sein de la magistrature et propose des stratégies pratiques.

Documents de programmes de l'INM

Colloque en ligne sur les questions émergentes : bien-être judiciaire

Accédez au cartable électronique de ce colloque, qui examine les facteurs de stress psychologique liés à la fonction de juge et propose aux participants des stratégies personnelles et institutionnelles pour gérer et surmonter les difficultés liées au bien-être judiciaire.

Survivre et prospérer : pouvoir décisionnel et productivité

Accédez au cartable électronique (disponible en anglais seulement) de ce colloque d'avant-garde qui offre aux participants l'occasion de travailler, en compagnie de mentors du secteur judiciaire, à la mise

au point des stratégies faites sur mesure qui leur permettront de rehausser leur productivité et d'atténuer leur degré de stress au travail et ailleurs.

Le Comité consultatif sur la déontologie judiciaire

Le Comité consultatif sur la déontologie judiciaire fournit des conseils confidentiels et informels aux juges de nomination fédérale sur d'éventuelles questions déontologiques. Indépendant du Conseil et de l'Association canadienne des juges des cours supérieures, le Comité est composé de juges puînés de toutes les régions du pays. Le Comité offre des conseils en anglais et en français et gère une banque regroupant des avis déjà émis sur des questions déontologiques. Ces avis sont anonymes, indexés et affichés sur JUDICLOUD pour que les juges puissent les consulter.

Les noms des membres du Comité peuvent être consultés sur JUDICLOUD>Ressources pour les juges de nomination fédérale>Comité déontologique, Conseils et Info judiciaires>Membres des membres du comité.